5786 / N° 6

(59^{ème} année)

CHABBAT PARCHAT VAYÉRA

SAM. 8 NOV. 2025 17 'HECHVAN



VAYÉRA

Délaissant la Présence Divine venue lui rendre visite, trois jours après sa circoncision, Avraham se précipite pour accueillir trois invités. Ils ne sont autres que trois anges à l'apparence humaine. L'un annonce que, dans un an, Sarah, encore stérile, mettra au monde un enfant. Sarah en rit.

Avraham plaide pour la survie de la ville impie de Sodome dont un autre ange lui a annoncé la destruction.

Deux des trois anges se rendent à Sodome pour sauver Loth, le neveu d'Avraham, et sa famille. La femme de Loth est transformée en pilier de sel pour avoir enfreint l'interdiction de regarder en arrière la ville en feu. Les deux filles de Loth (pensant qu'elles et leur père sont les seuls survivants dans le monde entier) l'enivrent et elles tombent enceintes. Les deux fils qui naîtront de cet épisode seront les ancêtres des nations de Moav et d'Amon

Sarah est prise en otage par Avimélèkh mais il la libère après les avertissements divins qui lui sont apparus en rêve.

Yits'hak (« il rira ») naît et est circon-

D'après un enseignement du Rabbi de Loubavitch

cis à huit jours. Avraham a cent ans et Sarah quatre-vingt-dix ans.

Hagar et Ichmaël sont bannis de chez Avraham et errent dans le désert. D.ieu entend le cri du jeune garçon mourant et lui sauve la vie en montrant un puits à sa mère.

D.ieu teste le dévouement d'Avraham en lui commandant de sacrifier son fils sur le Mont Moriah (le Mont du temple), à Jérusalem. Yits'hak est lié et placé sur l'autel et Avraham lève son couteau. Une voix se fait alors entendre du Ciel et lui ordonne d'arrêter. Un bélier, emprisonné par ses cornes dans des buissons, est offert à la place.

Avraham apprend la naissance d'une fille, Rivkah, chez son neveu

Le premier Juif

Un Juif est un voyageur. Être juif signifie être en perpétuel mouvement, passant de ce que l'on est à ce que l'on peut devenir, et de ce que l'on a façonné de soi-même vers une vérité plus profonde de son être. Être juif implique un engagement constant dans une quête visant à s'améliorer personnellement tout en œuvrant à l'amélioration du monde créé par D.ieu ; transcender le monde et soi-même ; transcender tout en progressant et progresser tout en transcendant. Le Juif se présente également comme un prophète. Être juif consiste en un dialogue continu avec D.ieu tout au long de la vie : présenter quotidiennement devant Lui ses questions, ses besoins, ses doléances ainsi que ses aspirations et écouter attentivement ce que D.ieu attend de lui.

Par ailleurs, le Juif est un serviteur fidèle. L'être juif ne se limite pas à accomplir le bien parce qu'il procure des récompenses matérielles ou spirituelles, ni simplement parce que cela semble logique ou moralement juste, mais avant tout parce que tel est le commandement divin.

Il y a près de 3 800 ans vivait un homme nommé Avram. Avant son époque, existaient certes des hommes et femmes justes, des enseignants et guides spirituels, des militants et philanthropes. Toutefois, aucun d'entre eux n'était juif. Avram lui-même fut, pendant de

EDITO

L'ÉTAT DU MONDE

Il n'est guère besoin de grandes explications ou lanalyses pour dire que l'impression générale que dégage le monde aujourd'hui est celle de l'instabilité. Pour le dire de manière plus familière, et dans la droite ligne du déluge, « ça tangue ! » Il est clair que, pour tous les passagers du grand voyage de la vie, une telle situation est bien inconfortable, parfois même à risque. Certes, toujours, chacun fait en sorte de surmonter ces mouvements divers, cependant on ne peut qu'aspirer à ce qu'il a déjà été donné de connaître : un monde plus stable, plus serein, qui soulève moins d'inquiétude voire moins d'incertitude. De quelque manière que l'on regarde l'état des choses, la question monte d'elle-même : quel peut bien être notre pouvoir dans ce domaine? S'il s'agit bien d'un état du monde, quelle capacité d'action avons-nous vraiment? Cela ne dépasse-t-il pas largement nos possibilités?

En fait, le judaïsme est véritablement porteur d'une vision. Bien sûr, la vie juive a d'abord pour contenu une connaissance et une pratique éternelles mais tout cela donne corps à une approche globale. Il faut se souvenir qu'il a fait au monde un cadeau prodigieux : la naissance d'une Loi qui s'impose à tous de façon identique, d'une norme qui dépasse l'individu car elle s'enracine dans le Divin et, de ce fait, est apte à fonder une civilisation. L'histoire a montré que ce fondement a assuré le développement intellectuel et moral de tous, s'étendant à tous ceux qui ont recherché le progrès avec sincérité. Dans une telle vision, la Loi encadre et guide dans l'harmonie sans jamais remettre en cause la liberté de choix individuelle, sans laquelle le progrès est dépourvu de sens. Cependant, si ce socle disparaît, remis en cause par les passions humaines, et sans doute par des interprétations aventurées des grands principes, c'est tout l'édifice qui perd son assise. Faute de normes, l'effondrement devient alors possible. C'est ainsi qu'à l'inverse des apparences, la norme est libératrice et c'est son effacement qui devient oppressif. Dans le grand combat pour l'avenir qui semble à présent se mettre en place, chacun a donc son plein rôle à jouer. En restant fidèle aux normes éternelles, à la Loi, telle qu'elle nous fut donnée, nous renforçons la structure même de notre existence. Jusqu'à faire de ce monde un lieu de paix et de sérénité pour tous.

par 'Haïm Chnéor Nisenbaum

16.55



Bordeaux 17.24 Lyon 17.00 Nice Deauville 17.10 Marseille 17.04 Rouen Grenoble 16.58 Montpellier 17.09 Strasbourg 16.41 Lille 16.54 16.47 Toulouse 17.19 Nancy **Nantes** 17.22

A partir du dimanche 2 nov. | Pose des Téfilines : 6h 35 Heure limite du Chema : 10h 06 Fin de Kidouch Levana : toute la nuit du mardi 4 au mercredi 5 nov.

LA SIDRA DE LA SEMAINE

nombreuses années, enseignant et guide spirituel, défenseur de la justice et de la vérité, dispensateur d'aumône et de bonté. Mais il n'était pas juif, pas encore.

Par la suite, à l'âge de 75 ans, Avram entendit et répondit à l'appel divin : « Lékh Lékha Méartsékha, Oumimoladetékha, Oumibeït Avikha, El Haarets Acher Ar'éka... » : « Va-t'en de ton pays, de ta patrie et de la maison de ton père, vers le pays que Je te montrerai. »

Par ailleurs, d'après une interprétation kabbalistique les termes hébreux susmentionnés, signifient également : « Dirige-toi vers ton for intérieur : éloigne-toi de ta volonté propre, de tes émotions et de ton intellect pour atteindre le désir que Je te révélerai. » Ainsi, se réalise la transformation d'Avram en Avraham, considéré comme le premier Juif.

La souffrance d'Avraham

Avraham était assis à l'entrée de sa tente. en plein midi, sous une chaleur accablante. Que faisait-il dehors par une telle température ? Nos Sages soulignent qu'à ce moment précis, comme cela est relaté à la fin de la Paracha de la semaine précédente, Avraham venait tout juste de subir la circoncision à l'âge de 99 ans. Il était donc impératif qu'il se repose après cette épreuve. Cependant, cela ne fut pas possible, car Avraham ne supportait pas de ne pas pouvoir exercer son rôle d'hôte généreux envers les nombreux voyageurs qui passaient devant sa tente. Afin d'éviter que les invités ne le dérangent, D.ieu rendit la chaleur si insoutenable qu'aucun être vivant n'osait s'aventurer dehors ce jour-là. Cela demeura inefficace. Le tourment principal d'Avraham résidait davantage dans son incapacité à servir autrui que dans la douleur physique engendrée par la circoncision. Pour apaiser cette souffrance émotionnelle, D.ieu lui envoya alors trois anges déguisés en humains afin qu'il puisse accomplir la Mitsva de Hakhnassat Or'him (l'hospitalité envers les invités).

La Torah relate ensuite avec précision les efforts déployés par Avraham pour « nourrir » ses invités. Ce qui est particulièrement remarquable, c'est que D.ieu conversait avec Avraham au moment même où ces trois « visiteurs » arrivèrent. Avraham interrompit brusquement sa communication divine pour se consacrer au service de ces êtres célestes ayant une apparence humaine. De cet épisode, nos Sages tirent l'enseignement selon lequel l'hospitalité dépasse même l'honneur de saluer la Présence Divine.

Un exercice futile?

Cet épisode soulève une interrogation pertinente. Il est admis que D.ieu souhaitait épargner à Avraham toute souffrance émotionnelle liée à son incapacité à accomplir la Mitsva de Hakhnassat Or'him, en lui envoyant ainsi trois anges déguisés en êtres humains. Cependant, étant donné que ces visiteurs n'étaient pas véritablement humains et n'avaient nul besoin de sa nourriture ni de son hébergement, quelle portée réelle pouvait avoir ce geste divin envers Avraham? Ce dernier a-t-il réellement accompli quelque chose en nourrissant des anges qui ne faisaient qu'imiter l'acte de manger?

Par ailleurs, il apparaît que l'interruption d'Avraham dans sa communication avec D.ieu était injustifiée, dans la mesure où les invités qu'il recevait n'étaient pas de véritables hommes et qu'aucune Mitsva n'a été réalisée par cet acte d'accueil.

La dynamique post-sinaïtique

La réponse à cette interrogation réside dans une compréhension approfondie de la fonction des Mitsvot que nous accomplissons actuellement - après le don de la Torah au Mont Sinaï - en comparaison avec celles observées par les Patriarches avant la révélation de la Torah.

Au Mont Sinaï, D.ieu ne s'est pas contenté d'imposer une série d'obligations et de responsabilités nouvelles. Il a également conféré la capacité d'insuffler une sainteté divine au sein du monde profane, mondain et fini. Par ailleurs, une Mitsva constitue un moyen permettant d'exprimer notre propre potentiel spirituel.

Avant le Don de la Torah au Mont Sinaï, une Mitsva ne possédait pas le pouvoir de transformer le monde pour le rendre divin. Lorsqu'Avraham et d'autres pra-

tiquants observaient certaines Mitsvot, leur intention n'était pas de métamorphoser l'univers mais plutôt d'accomplir des « exercices » spirituels destinés à libérer leur potentiel intérieur et à se préparer eux-mêmes ainsi que leurs descendants à agir avec compassion.

Pour atteindre cet objectif, il importe peu qu'Avraham ait servi des anges qui ne bénéficiaient pas réellement de son hospitalité. Ce qui comptait - à cette époque, avant le Don de la Torah - était qu'Avraham agisse avec la plus grande compassion et bienveillance, afin d'exprimer son propre potentiel spirituel et sa condition intérieure, tout en sensibilisant le monde à suivre son exemple. Une fois que sa descendance fut ainsi préparée, elle était prête à relever un défi encore plus grand : transformer le monde qui l'entoure tout en élevant son propre état spirituel.

La leçon est-elle dépassée?

On peut légitimement se demander pourquoi la Torah a jugé nécessaire de nous narrer cette histoire d'Avraham accomplissant les rites de l'hospitalité, alors que, depuis l'épisode du Sinaï, la dynamique des Mitsvot a évolué. Désormais, la Mitsva doit exercer une influence tangible sur le monde. Pourquoi donc relater la Mitsva d'Avraham qui n'a pas engendré cet effet? La réponse réside dans le fait que nous sommes constamment en préparation pour recevoir à nouveau la Torah, car celle-ci nous est donnée quotidiennement. L'une des conditions préalables à l'acceptation de la Torah consiste à nous préparer à agir avec bienveillance et à éveiller l'énergie spirituelle de notre âme. Modifier le monde sans permettre à nos propres sentiments d'émerger constituerait une forme inadéquate d'accomplissement de la Mitsva.

Ainsi, les Mitsvot que nous observons aujourd'hui remplissent une double fonction : elles enrichissent notre existence personnelle tout en transformant progressivement le monde, conduisant inexorablement celui-ci vers l'ère messianique où l'effet cumulatif de toutes les Mitsvot métamorphosera définitivement le monde en une demeure pour D.ieu.

• DIMANCHE 2 NOV. – 11 'HECHVAN

Mitsva négative n° 244 : C'est l'interdiction qui nous est faite de voler de l'argent.

Mitsva positive n° 239: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint en ce qui concerne la loi du voleur. Nous devons réclamer de lui un double dédommagement ou un paiement correspondant à quatre ou cinq fois la valeur de l'objet. On peut également le condamner à mort s'il est pris sur le fait. On peut également le vendre (comme esclave) dans le cas où il n'a pas de quoi rembourser son larcin. Toutes les punitions sanctionnant le voleur sont précisées dans la Torah orale.

• LUNDI 3 NOV. - 12 'HECHVAN

Mitsva positive n° 208 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de veiller à la justesse des poids, des balances et des mesures justes et de vérifier minutieusement leur exactitude.

Mitsva négative n° 271 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de tricher dans l'arpentage des terrains, dans les mesures et dans les poids.

Mitsva négative n° 272 : Il nous est interdit de conserver dans nos maisons des poids et des mesures défectueux, même si nous ne nous en servons pas.

• MARDI 4 NOV. - 13 'HECHVAN

Mitsva négative n° 246 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de commettre une fraude en ce qui concerne les limites des propriétés, soit de déplacer les bornes se trouvant entre notre terrain et celui du voisin, de manière à pouvoir revendiquer grâce à cette tromperie la propriété d'autrui comme la nôtre.

Mitsva négative n° 243 : Il est interdit de séquestrer une personne juive.

• MERCREDI 5 NOV. – 14 'HECHVAN

Mitsva négative n° 245 : Il nous est interdit de commettre un brigandage, c'est-à-dire de prendre ouvertement et en usant de la force une chose qui ne nous revient pas.

• JEUDI 6 NOV. - 15 'HECHVAN

Mitsva négative n° 247 : Il nous est interdit d'usurper

stude di SAMBA

Une étude quotidienne instaurée par le Rabbi pour l'unité du peuple juif

IMPROBABLE RENCONTRE

Cela fait plus de dix ans que Liraz et moi fréquentons le même Beth 'Habad, le centre communautaire Loubavitch dans le quartier de Re'havia, à Jérusalem. Il est devenu pour nous, comme pour tant d'autres, une deuxième maison. A vrai dire, Liraz est pour moi un exemple, une personnalité hors du commun, toujours prêt à rendre service et à se dévouer pour autrui. Ici, au centre de Jérusalem, comme un aimant, il a attiré de nombreux jeunes gens et jeunes filles assoiffés d'étudier la Torah, de comprendre pourquoi ils sont si attachés à cette terre d'Israël et avides de mieux connaître leur identité juive profonde.

Cette année, à Roch Hachana, Liraz espérait profiter d'une permission pour passer Chabbat chez les parents de son épouse à Roch Pina. Mais, pour une raison connue de lui seul, le commandant de son bataillon décréta que tout le régiment devait revenir à sa base, quelque part dans le sud de la Syrie, à seulement une demi-heure de route de la frontière nord d'Israël. Liraz réussit à se faire conduire par un sous-lieutenant, druze, qui l'emmena en jeep faire le tour des différents campements - ce qui permit à Liraz, Loubavitch dévoué, non seulement de vérifier l'état de préparation des troupes mais aussi de faire profiter chaque soldat de la Mitsva du jour, c'est-à-dire écouter le Choffar. Son chauffeur druze avait bien compris à quel genre de soldat « fanatique » il avait affaire et, non seulement ne s'impatientait pas mais l'attendait avec philosophie jusqu'à ce qu'il termine de sonner dans la corne de bélier pour chacun des soldats, n'hésitant pas à vérifier, dans chaque tente, s'il n'y avait pas encore quelqu'un qui pourrait profiter du son du Choffar.

C'est alors que tous deux arrivèrent à un campement particulier : le chauffeur signala à Liraz que là, il n'aurait pas de « client » pour son Choffar car ce régiment était constitué uniquement de soldats druzes non-juifs. Liraz resta donc dans la jeep pour se reposer quelques minutes quand, soudain, il aperçut un soldat revêtu d'un training qui, de toute évidence n'était pas druze! Liraz descendit du véhicule pour mieux l'identifier et, avant qu'il ait pu ouvrir la bouche, l'homme s'exclama avec un accent yiddish prononcé : « Oye, Oye! Jusque-là vous arrivez, vous les Loubavitch! ».

(« J'ai déjà rencontré toutes sortes de Juifs et d'arguments quand je propose telle ou telle Mitsva mais jamais je n'avais entendu une telle phrase! raconta Liraz par la suite »).

- Je vais te raconter la vérité, expliqua le jeune homme visiblement bouleversé. Comme tu me vois ici, je n'en ai pas l'air mais, de fait, je suis né dans une famille de 'Hassidim de Satmar, la mouvance sans doute la plus extrémiste du judaïsme orthodoxe. Mais à l'âge de vingt ans à peu près, j'ai décidé de tout rejeter en bloc, je me suis enrôlé dans l'armée et, même là, j'ai décidé de m'éloigner de tout ce qui est religieux : c'est pourquoi j'ai demandé à faire partie de ce régiment druze et ainsi, je n'ai plus aucune contrainte : ni cacherout, ni Kiddouch le vendredi soir, ni prière, ni pomme trempée dans le miel pour Roch Hachana, rien! (Liraz était stupéfait...). Ah, comme j'étais heureux ici, sans aucun rappel de la fête, avec la

possibilité de me reposer!

Et c'est alors que, venu de nulle part, tu es arrivé à la base et je ne pouvais pas ne pas te remarquer, en uniforme certes mais avec ta barbe, tes Tsitsit et tout le reste. Et le Choffar! Tout ce que je ne voulais pas voir est parvenu jusqu'à moi!

Liraz avait déjà rencontré des Juifs nés dans des familles pratiquantes qui avaient abandonné certaines pratiques mais à ce point? Il se ressaisit et, calmement, amicalement, avec une empathie dont lui seul avait le secret, sympathisa avec le jeune homme visiblement déstabilisé par sa venue et lui proposa effectivement d'écouter la sonnerie du Choffar : après tout, cela ne lui demanderait aucun sacrifice, juste écouter un religieux fanatique sonner dans une corne de bélier. Comme on dit : si cela ne sert à rien, cela ne fait pas de mal non plus...

Alors qu'il pensait avoir déjà tout vu et entendu, Liraz en fut pour une autre surprise :

- Si déjà tu es là et que je ne peux pas t'échapper, continua le jeune homme, je veux accomplir la Mitsva comme il convient. Laissemoi aller me changer, me ressaisir et mettre mon uniforme. De plus, je tiens - si tu me le permets - à prononcer moi-même la bénédiction!

Vous croyez avoir deviné la suite de l'histoire ? Pas du tout ! Ecoutez cette cerise sur le gâteau...

Alors qu'il s'apprêtait à écouter la sonnerie du Choffar, le jeune homme se souvint d'un détail 'hassidique important :

- Attend ! Est-ce que par hasard, tu pourrais me prêter un gartel (ceinture de prière) ?

Le gartel, c'est une fine ceinture noire que les 'Hassidim portent sous la chemise ou juste avant la prière afin de marquer la séparation entre le haut et le bas du corps et ainsi mieux prier. Bien entendu, même à l'armée, même sous son uniforme, Liraz portait un gartel et le prêta volontiers pour cette Mitsva. Le jeune homme s'en empara : il savait très bien comment nouer autour de sa taille le gartel que ce Loubavitch tombé du ciel lui proposait. Fermant les yeux, concentré, presqu'au garde à vous, il se revoyait dans la maison de ses parents et prononça la bénédiction avec l'accent traditionnel, avec l'intonation propre au jour de fête et les larmes aux yeux !

Même à l'armée, Liraz restait un Chalia'h, émissaire du Rabbi, toujours prêt à accomplir sa mission, à éveiller chez un autre Juif le « pintele yid », l'étincelle qui ne demande qu'à être revivifiée par encore une Mitsva et encore une Mitsva et, ainsi, à faire pencher la balance du monde entier vers le bien.

(Alors que Liraz devait achever une longue période de réserve, il a malheureusement subi une très grave blessure sur le champ de bataille et a dû être amputé des membres inférieurs. Prions tous pour son prompt rétablissement parmi tous les blessés et malades du peuple d'Israël!).

Udi Hershler - Facebook traduit par Feiga Lubecki

les dettes qui nous incombent, en les retenant ou en refusant de les payer.

• VENDREDI 7 NOV. – 16 'HECHVAN Mitsva négative n° 265 : Il nous est interdit de consacrer nos pensées à concevoir des projets visant à nous emparer de ce qui appartient à autrui.

• SAMEDI 8 NOV. – 17 'HECHVAN Mitsva négative n° 266 : Il nous est interdit de fixer nos pensées sur ce qui appartient à autrui, au point de les désirer intensément.



ETINCELLES DE MACHIA'H

La bonne éducation

uand Rabbi Chalom Dov Ber, le cinquième Rabbi de Loubavitch, était encore un jeune enfant de quatre ou cinq ans, il alla voir son grand-père, le Tséma'h Tsédek, lui-même alors troisième Rabbi de Loubavitch, et éclata en sanglots. Son grand-père lui demanda la raison de ses larmes et la réponse vint, pénétrée de sincérité : « J'ai appris dans la Paracha de cette semaine que D.ieu Se montra à Avraham après que celui-ci se soit circoncis. Pourquoi ne Se montre-t-ll pas à moi ?! » Le Tséma'h Tsédek lui répondit : « Quand un Juif, à quatre-vingts dix-neuf ans, décide de se circoncire, il mérite que D.ieu Se montre à lui ».

(D'après un commentaire du Rabbi de Loubavitch – Chabbat Parachat Vayéra 5752) H.N.



Fermée Chabbat et jours de fête

Messody Moyal Pharmacienne responsable

19, quai du Mont Blanc 1201 Genève - Suisse

Tél: **004 122 731 90 85**Fax: 004 122 732 47 15

LA HALAKHA

De La Semaine



UN HOMME PEUT-IL PORTER DES BIJOUX?

Selon la Torah, un homme n'a pas le droit de porter des vêtements ou des bijoux spécifiques de femmes - même si par ailleurs, son aspect extérieur est celui d'un homme.

En effet, il est écrit : « Un homme ne portera pas le vêtement d'une femme » (Devarim - Deutéronome 22:5).

A certaines époques et dans certains lieux, les hommes avaient la coutume de porter des bijoux. Mais, de nos jours, les hommes qui veulent porter des bijoux annoncent explicitement qu'ils veulent par cela ressembler aux femmes et quiconque a une certaine influence devrait empêcher ces modes de s'étendre et ainsi éviter que des hommes transgressent une interdiction explicite de la Torah. Augmentons la lumière et ainsi l'obscurité engendrée par ces modes bizarres disparaîtra.

> F.L. (d'après Rav Yossef S. Ginsburgh -Si'hat Hachavoua N° 1778)



LEADER CASH

Du choix et des prix bas!

MAGASINS CASHER AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ

■ Paris 16^è: 86 rue d'Auteuil – CC Les Belles Feuilles

■ Paris 17^è: 13 rue Brémontier

40 rue Guersant 🗻 Nouveau 🤜

■ Paris 19^è: 82 rue Petit

■ 92300 Levallois: 81 rue Jules Guesde

■ 93220 Gagny: 71 Avenue Henri Barbusse ■ 94410 S. Maurice: 56 bis Av.du Ml de Lattre de Tassigny

■ 13013 Marseille: 13 Bd des Tilleuls (du dimanche au jeudi de 8h à 20h)

Ouvert du dimanche au jeudi de 8h à 21h - Le vendredi de 8h jusqu'à 1h avant Chabbat



Sous le contrôle du Beth Din de Paris



Halavi 73 Rue de Prony

75017 Paris

01.45.74.54.74

Bassari

Halavi

3 Rue Geoffroy-Marie 75009 Paris 01.47.70.00.76

98 Rue de Montmartre - 75002 Paris 01.42.21.38.68



Depuis 1921 www.ort-france.fr

7 établissements sous contrat d'association

Du collège à Bac+5

+ de 40 formations Initial et alternance

contacts: contact.inscription@ort-france.fr 01 44 17 30 87

Lyon • Marseille • Montreuil • Paris • Strasbourg • Toulouse • Villiers-le-Bel



INSTALLATION, MAINTENANCE & DÉPANNAGE



Caméra & Vidéo-Surveillance Alarme & Télésurveillance

Contrôle d'accès & Interphonie Serrurerie & Portes blindées

Store, Volet & Rideau métallique

Carrosserie Peinture Mécanique-Pare-brise

FRANCHISE OFFERTE (voir conditions au garage)

VÉHICULES DE REMPLACEMENT

Spécialiste de vos retours de leasing Agréé réparateur véhicules hybride et électrique (norme NF C18-550)

BORNE DE RECHARGE © 07.62.00.60.99

© 01.57.42.57.42

demandez shmouel directauto@orange.fr 43 Chemin des vignes-93000 Bobigny www.direct-auto.fr



Orpi Optimum **Rudy HAROSCH** 87 rue de Crimée - Paris 19°

3 Agences à votre service Marais - Buttes Chaumont - Jourdain/Belleville

VENTE · LOCATION · GESTION · VIAGER LOCAUX COMMERCIAUX

Estimation offerte sous 48h sur tout Paris et proche banlieue

Tél: 01.42.00.02.02 optimum@orpi.com

WIN ENERGIE mandataire / délégataire dans les C.E.E. intègre de nouvelles régies commerciales BtoB

AUCUN INTERMEDIAIRE DE L'INSTALLATION À LA VALORISATION

> Fiches fournies Accompagnement financier (avec

Formation assurée **Rudy KHAYAT**

06.98.98.94.98 www.winenergie.fr

'Halak Beth Yossef - Che'hita Loubavitch

BŒUF - VEAU

Viande AGNEAU de qualité VOLAILLE

LIVRAISON EN IDF

57 rue d'Hautpoul - 75019 Paris www.bovini19.com

07 52 05 03 23



Maintien & Aide • Personnes âgées • Familles, garde d'enfants • Situation d'handicap • Toilette, Ménage, Repassage ...

AGE INTER SERVICES 3, rue des Boulets - 75011 Paris

à domicile Prise en charge agréée APA, CAF, Mutuelles, Assurances Paris et Val de Marne 01 43 28 80 00